

**Procès-verbal du Conseil Municipal**  
**Séance n° 10 du lundi 5 décembre 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie**

**Présents :** *MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.*

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :** *MONIÉ Florian à CELERIER Patrick.*

**Absent(s) excusé(s):** *Néant.*

**Absent(s) :** *Néant.*

*M. le maire ouvre la séance à 18h30.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.*

**Ordre du jour :**

**1-Approbation du PV du conseil du 25 octobre 2022 – Présentation Serge Marret.**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le Procès-verbal du conseil du 25 octobre 2022.

**Délibérations :**

**2- Choix du mode de publicité des actes pris par la commune - Présentation Patrick Célerier.**

Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de Monsieur de maire, délibération 2022-10-01, selon laquelle la publicité des actes pris par la commune (délibérations, décisions et arrêtés) se fera par affichage papier à la mairie, par Panneau pocket et sur le site internet de la commune.

**3- Virement de crédits M57 - Présentation Patrick Célerier.**

Le Conseil approuve à l'unanimité la délibération 2022-10-01 : virements de crédits – relatifs à la vente de la parcelle 149.

**4- Cimetière : Récupération des tombes abandonnées avec concession – Patrick Célerier et Louis Guilhem.**

La récupération des tombes avec concession sera validée administrativement après deux mois à compter du 9 novembre 2022. A l'issue de ces 2 mois, la procédure de récupération des tombes abandonnées sans concession pourra être engagée.

**5- Admission en non-valeur budget Eau - Présentation Patrick Célerier.**

La commune est sollicitée par le Comptable du trésor au paiement de la somme de 305,22 € au titre de factures d'eau irrecouvrables depuis 2014 (personnes ayant quitté le village). La commune paiera ce montant pour effacer leur dette.

**6- Adoption du rapport 2022 établi par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées - Présentation Patrick Célerier.**

Le rapport 2022 tel qu'approuvé par la Commission d'évaluation, fait état pour cette année d'un total de charges transférées de Tourouzelle à la Communauté de communes de 12880 € pour l'année 2022. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**7- Subvention à l'ACCA - Présentation Patrick Célerier.**

La demande de subvention par l'ACCA à la Commune avait été rejetée par le Conseil municipal le 20.06.2022 du fait de pièces manquantes au dossier. Ces pièces ayant été fournies, La délibération 2022.07.06 est approuvée à l'unanimité et la subvention de 500 € est donc attribuée à l'ACCA pour 2022.

## **8- Convention urbanisme – Reconduction du dispositif de service mutualisé d’instruction des autorisations d’urbanisme avec la CCRLCM – Présentation Sébastien Sabatier.**

Le Conseil municipal décide à l’unanimité de reconduire pour une durée de 24 mois à compter du 1er janvier 2023, la convention d’urbanisme avec la CCRLCM.

### **Questions et informations diverses :**

#### **1-SCOT et conséquences - Présentation Serge Marret.**

Devant les nombreuses interrogations et inquiétudes manifestées de certaines communes concernées par les conséquences de l’application du SCOT, le Président de la CCRLCM, M. Hernandez suspend momentanément son élaboration. En ce qui concerne Tourouzelle le PLU actuel continue de s’appliquer pour les parcelles de terrains situées en AU1 jusqu’à ce que le PLU en cours de révision soit approuvé.

#### **2- Vente du terrain A 436 au Jéiches pour projet immobilier – Présentation Serge Marret et Patrick Célerier.**

Le terrain appartenant à la commune, situé sur la parcelle A436, a été proposé à la vente à un agent immobilier qui n’a pas donné suite. Une autre personne est intéressée mais pour le moment le Conseil décide unanimement d’attendre que le décret nomenclature relatif à la loi Climat et résilience soit revu.

#### **3- Vente de la parcelle A n°149 rue Viollet le Duc – Présentation Patrick Célerier**

Deux propositions ont été faites à la Mairie pour l’achat de l’immeuble situé sur la parcelle A149. M. Le Maire doit rencontrer ces deux potentiels acheteurs et leur rappeler que la commune envisage de mettre en place un impôt sur les biens inoccupés.

De plus, contact sera pris avec Me Louis notaire à Olonzac pour voir si l’acte de vente peut inclure une obligation de réaliser les travaux et une obligation d’occupation des locaux.

#### **4- ALSH d’Ornaisons - Présentation Suzanna Grix.**

L’ALSH d’Ornaisons accueille les enfants du village de Tourouzelle à partir de trois ans. L’année dernière seulement deux enfants de Tourouzelle y sont allés le mercredi, mais, cette année aucun enfant de la commune n’y a été envoyé. Il faut dire qu’il existe une ALSH également à Lézignan, qui est plus proche de Tourouzelle pour les parents.

Il serait judicieux de questionner les parents des enfants en âge d’être accueillis par l’ALSH pour savoir s’ils souhaitent que leurs enfants aillent à Ornaisons ou à Lézignan ou si l’on trouve une autre solution pour les jeunes ? La prochaine réunion de la CECI en janvier doit réfléchir à ce sujet.

#### **5- Point sur la réunion publique du 19 novembre - Présentation Suzanna Grix.**

La réunion publique du 19 novembre a accueilli une cinquantaine de personnes. Les affiches exposées représentaient les différents sujets/travaux traités par le Conseil municipal. Elles seront disponibles sur le Site internet.

#### **6- Bulletin municipal - Présentation Suzanna Grix.**

Le bulletin municipal doit paraître la semaine prochaine.

#### **7- Visite du Sous-préfet le 6 janvier – Présentation Serge Marret.**

Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne, Rémi Récio est attendu le 6 janvier prochain pour une visite du village. Pour l’occasion, les affiches reprenant l’ensemble des travaux du Conseil municipal cette année seront installées dans la salle du Conseil de la Mairie. Les thèmes abordés seront : les projets d’urbanisme dans le centre du village et le transfert de la Poste ; les travaux notamment ceux effectués au cimetière ainsi que ceux réalisés à l’école et ceux envisagés ; les problèmes de ressource en eau et de réseaux d’eau et d’assainissement seront abordés.

#### **8- Cérémonie des vœux 2023 – Présentation Patrick Célerier.**

La Cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 7 janvier prochain à la Salle des Fêtes où les affiches exposées lors de la réunion publique du 19/11 le seront à nouveau. Marie-Andrée Borel s'est proposée pour se charger de la partie restauration légère qui accompagnera l'apéritif à cette occasion.

#### **9- Contentieux urbanisme Géa/Cayrol - Présentation Serge Marret.**

M. Géa conteste la validité du permis de construire accordé à M. Cayrol. Vérification faite au niveau du service instructeur, la CCRLCM, le permis est parfaitement valable. Si M. Géa le conteste, il doit saisir le tribunal administratif ;

M. Géa se plaint d'un préjudice qu'il estime subir du fait de la construction de M. Cayrol. D'une part, M. Cayrol aurait une vue plongeante sur la propriété Géa et d'autre part, les panneaux photovoltaïques que M. Géa a fait installer sur le toit de sa maison pourraient ne pas avoir le rendement escompté, étant une bonne partie de la journée à l'ombre de la construction Cayrol. Il s'agit là d'une affaire privée. Il a été conseillé à M. Géa de saisir le tribunal civil de Narbonne au titre des préjudices subis. La commune n'a aucune compétence en la matière.

#### **10- Contentieux Gomez/Commune - Présentation Célerier Patrick.**

Relance par la partie Gomez de l'affaire de la remorque qui avait opposé la Commune à Mme Gomez. Le délibéré aura lieu le 23 janvier 2023.

#### **11- PUP Les Louades et chemin du Périé - Présentation Sébastien Sabatier.**

En ce qui concerne le PUP Les Louades, les travaux sont terminés et le financement demandé. Pour ce qui est du PUP Ortéga, chemin du Périé, le règlement de 50% a été effectué et les travaux ont commencé.

#### **12- Compte rendu de la réunion chemin de Restocos - Présentation Sébastien Sabatier.**

Les projets de lotissements sur le chemin de Restocos portent sur la réalisation respectivement de 6 et 9 ou 10 maisons. Le maître d'œuvre et l'entreprise adjudicataire seront saisis pour savoir d'une part, si les canalisations existantes d'eau et d'assainissement sont suffisantes en diamètre et d'autre part s'il est nécessaire d'installer un poteau incendie ou si une bache suffit.

#### **13- Projet d'une course d'orientation par l'association COORE - Présentation Serge Marret.**

L'association Coore, organisatrice de cette manifestation viendra le jeudi 8 décembre présenter son projet de plusieurs courses d'orientation sur Montbrun et Tourouzelle les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023 à laquelle pourraient participer plusieurs centaines de coureurs.

#### **14- Point sur les maisons abandonnées - Présentation Patrick Célerier.**

La remise située avenue de Léznignan ayant le toit effondré et pour laquelle les impôts ne seraient pas payés depuis une trentaine d'années et le bois derrière les écoles sont à récupérer.

#### **15- Remise de la médaille d'Argent à Yvan Sarda – Présentation Patrick Célerier.**

La remise de la médaille d'argent du travail à Monsieur Yvan Sarda aura lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire le 7 Janvier 2023.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.**